



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le huit juin, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 31 mai 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismund ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX, Monsieur Joël CLERMONT

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Frédéric SIMON

POUVOIRS :

Monsieur Christian BRAY par Madame Dominique MIGNERY

Monsieur Marius DAVAL par Monsieur Alain GOFFOZ

Monsieur Sébastien PERROTON par Monsieur Emmanuel SAPEY

Monsieur Jean-Claude RAYMOND par Madame Marie-Christine MURON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise CLEMENT

OBJET : Commercialisation d'un lot sur la ZA des Grandes Terres à la SCI
R.I.R.

| |
|---|
| RF Sous-préfecture Roanne (Loire) |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 042-244200614-20230608-DE2023_0806_22-DE |

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29,
L. 2122-21 et L. 2241-1 à L. 2241-7,

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable,

Vu la délibération N°2022_0109_15B relative à la commercialisation des lots de la Zone d'Activités,

Considérant la proposition d'achat de la SCI R.I.R. N° SIRET 487 524 167, pour la parcelle de terrain
référéncée au cadastre ZA-73 d'une surface de 14 693 m2 sur la Zone d'Activités des Grandes TERRES

Considérant le projet d'implantation, sa nature et le nombre d'emplois créés ;

Suite à l'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil Communautaire,

Par 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

Article premier : DECIDE de céder une parcelle de terrain d'une surface de 14 693 m2 à la
SCI R.I.R., au prix de 19,30€ TTC

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la
vente de cette propriété dans les conditions de prix énoncées précédemment.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir en lien avec cette
opération.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 08 juin 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Françoise CLEMENT

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 14/06/23
et de la publication le : 14/06/23*

Le Président,



| |
|--|
| RF |
| Sous-préfecture Roanne (Loire) |
| Contrôle de légalité |
| Date de réception de l'AR: 14/06/2023 |
| 042-244200614-20230608-DE2023_0806_22-DE |